
[Imprimer](#)

AMI CCI Prestataires : Prolongation jusqu'au 15 avril 2023

Image

Afin de répondre aux besoins des TPE-PME normandes, les CCI de Normandie ont décidé de procéder au **référencement de consultants et prestataires** sur la base de leurs compétences spécifiques dans les domaines du Numérique et de la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE).

IMPORTANT : Face au succès de l'**Appel à Manifestation d'Intérêts (AMI)** pour référencer les prestataires et leurs compétences pour une durée de 12 mois (reconductible une fois), la date de dépôt des dossiers initialement fixée au 31 mars est reportée au **15 avril 2023** !

[EN SAVOIR PLUS](#)